

Ce que dit la loi

- ▶ Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets sont protégées en France.
- ▶ L'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir sont très dépendants de l'homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments.
- ▶ La destruction des individus ou des nids (même non-occupés) est interdite par la loi et passible de sanctions (amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine de trois ans d'emprisonnement).

Les règles de base

- ▶ Préserver leur quiétude. Laisser les hirondelles construire leur nid, ne pas effectuer de travaux d'avril à mi-octobre.
- ▶ Lors de travaux durant la période recommandée, il est interdit d'endommager les nids.



Conserver



Agir en réseau

- ▶ **En parler à ses voisins**
Diffuser l'information à ses voisins et son entourage possédant des nids d'hirondelles.
- ▶ **Recenser les nids**
Participer aux comptages encadrés, prospecter son quartier en groupe (contacter le GEOCA).
- ▶ **Appeler un centre de soin**
En cas d'oisillons tombés du nid ou d'adulte blessé, ne pas les garder à la maison. Contacter la station LPO Ile-Grande (Tél. 02 96 91 91 40).

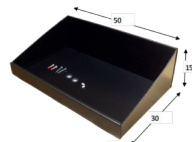
Accueillir



Accueillir ces espèces chez soi

▶ Éviter les salissures

Installer une planchette en bois ou PVC sous le nid réduira la nuisance liée aux fientes. La disposer à plus de 50cm du nid pour éviter l'accès des prédateurs et des chats.



© VivArmor Nature

▶ Les surfaces rugueuses comme support de nids



© LPO

Laisser les aspérités sur les murs, poser des crépis et enduits granuleux, voire des supports en bois.

▶ De la terre humide pour construire le nid

Installer de la terre humide dans un "bac à boue" (par ex. un dessous de jardinière), qui servira de matière première aux hirondelles.



▶ Offrir un gîte



© LPO

La pose de nichoirs artificiels pourra encourager l'installation des hirondelles.



Agir pour les hirondelles et les martinets

en Côtes-d'Armor

Plus d'informations sur :

www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles

GEOCA - Espace Keraïa, 18C rue du Sabot -
22440 PLOUFRAGAN - 02 96 60 83 75
contact-geoca@orange.fr - www.geoca.fr

Photographies : Arnel Deniau & Mireille Mouas
Illustrations : Sylvain Leparoux ; Réalisation : GEOCA
Cette édition a bénéficié de l'appui du dispositif des services civiques.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ BRETAGNE

